2019_04_25_interIDF_comm_interOS_post_Orly_action_Roissy 2
2019_04_25_DIPA_declaration_remise_sommier_ctx 3
2019_04_18_interIDF_comm_interOS_post_DG_action_Orly 4
2019_04_11_IDF_appel_interOS_mobilisation_DG 5
2019_04_11_DIPA_appel_interOS_mobilisation_DG 6
2019_03_18_DIPA_communique_interOS_mvt 7
2019_03_13_Occitanie_tract_revendications_interOS_mvt 8
2019_03_13_Normandie_tract_interOS_mvt 9
2019_03_08_Mvt_communique_interOS_ARA 11
2019_03_07_DIPA_tract_interOS_mvt 12
2019_03_07_IdF_BSITM_tract_interOS_mvt 14
2019_03_07_Bretagne_tract_interOS_mvt 15
2019_03_05_HdF_tract_interOS_mvt 16

Communiqué de l'intersyndicale interfrancilienne
(CID – DI IdF – DIPA – DNRED – SNDJ)

Le jeudi 18 avril, entre 400 et 500 agents des Douanes et du gestionnaire Aéroports de Paris (ADP, nouvellement PARIS-AÉROPORT) se sont mobilisés à Orly. **Ils y ont affirmé en commun** leur attachement au Service Public. Ils y ont dénoncé *a contrario* la politique de renoncement, voire d'abandon du gouvernement.

Car les problématiques se recouvrent !

Les agents d'ADP luttent contre le projet de privatisation inscrit dans la loi PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises).
D'abord parce qu'au regard des précédentes privatisations, tout porte à craindre à la fois affaiblissement de leurs statuts et dégradation de leurs conditions de travail.
Ensuite parce que nul argument économique ne saurait être invoqué : la société est bien gérée selon les standards capitalistiques, dégageant plusieurs centaines de millions d'euros de bénéfices. Sans compter qu'en matière d'infrastructures, une privatisation ne s'accompagne pas de « *mise en concurrence* », sauf des salariés. Le précédent des autoroutes est là pour en attester.

Les agents des douanes luttent pour de meilleures conditions de vie et de travail. Après plus de 25 ans d'adaptation aux diverses réformes, ils demandent leur dû, pour ne pas dire réparation.
C'est-à-dire, après une diminution de leur niveau de vie depuis 10 ans, une augmentation de 100 euros mensuels net.
C'est-à-dire après des années de service de nuit, en horaires décalés, exposés à diverses pénibilités, l'ouverture de discussions sur leur retraite.
C'est-à-dire, après une diminution de 6000 agents depuis le début des années 1990, une recréation massive de postes. Et bien plus que les 750 postes annoncés par le Gouvernement, qui ne sont que départs à la retraite remplacés ou report de suppressions de postes !

En commun, en qualité de citoyens, ils ont fait valoir leur attachement à un fleuron national, stratégique. Une des principales frontières tierces de France ! Ce sous gestion à nouveau entièrement publique.
Car les précédentes évolutions de l'entreprise ont mis à mal le service public. Les administrations (la Douane, mais également la Police aux frontières) sont déconsidérées. Vues de moins en moins vues comme des partenaires, et de plus en plus traitées comme de « simples » clients.
C'est-à-dire non associées en amont aux projets de réaménagement, de leurs locaux et des plateformes. C'est-à-dire payant de très onéreux loyers et autres redevances (places de stationnement, télécommunications, travaux de maintenance, etc).
C'est-à-dire ne pouvant pas faire correctement et efficacement leur mission de contrôle, sans essuyer de remarques sur la « nécessaire » fluidité des flux ! Aux dépends de la protection de nos concitoyens et des intérêts de notre Nation !

Devant l'immobilisme des divers cadres dirigeants,
nous invitons l'ensemble des agents des directions franciliennes à :

Effectuer tous les jours nos missions sans autocensure !

Participer à un 3ème « jeudi noir » en se rendant le jeudi 25 avril à 9h00 à Roissy
(devant le bâtiment de la Direction Interrégionale : CDGVAL station PR)

L'intersyndicale interfrancilienne CFDT – CGT – SOLIDAIRES – UNSA – USD FO

Paris, le mardi 23 avril 2019

Monsieur le Directeur Intérrégional,
Madame la Directrice Intérrégionale adjointe,

Le mouvement social en Douane dure maintenant depuis 8 semaines.
En dépit des actions massives de ses agents, des remontées témoignant d'un malaise profond en Douane dans tous les secteurs, des signalements de conditions de travail très dégradées, notre Ministre se refuse à toute reprise du dialogue social avec ses agents représentés par l'intersyndicale nationale.

Aujourd'hui, en plus des motions signées par un très grand nombre d'agents de la Direction Interrégionale, nous vous remettons les sommiers contentieux.
Pour les services qui ont des sommiers dématérialisés, considérez qu'à partir de ce jour, ils ne seront plus alimentés.

Nous faisons cet acte fort et hautement symbolique, car depuis le 26 mars, communication et dialogue ont été rompus avec la Direction Générale et le ministère de l'action et des comptes publics.
Face à ce comportement méprisant à l'égard des douaniers, et en soutien à nos collègues d'autres inter-régions victimes de procédures disciplinaires suite aux actions menées dans le cadre des missions douanières depuis le début du mouvement des douaniers en colère.

Tant que nous ne pourrons pas exercer nos missions sereinement et sans restriction, nous assurerons le service minimum.
Tant que ce mépris perpétuel envers les douaniers perdurera et que nos requêtes resteront sans réponse, nous continuerons à boycotter les instances et groupes de travail.

Nous exigeons le retour à la raison de nos dirigeants ainsi qu'une sortie de crise honorable par la reprise du dialogue et de la négociation.

Puisque le seul canal de communication est Twitter, nous « twitterons » donc cette déclaration sous le **#Douaniersencolère**.

L'intersyndicale CFDT-CGT-SOLIDAIRES-UNSA-SND/FO de Paris-Aéroports

Communiqué de l'intersyndicale interfrancilienne
(CID – DI IdF – DIPA – DNRED – SNDJ)

Le jeudi 11 avril 2019 est un jour qui fera date.
Il fera date, car ce qui s'est passé n'était pas un événement strictement local. Mais bel et bien un événement à retentissement national. **À l'appel de nos organisations, ce fut une action sans précédent en termes de mobilisation auprès de la Direction Générale** (DG).

Pour rappel, en 2009, ce furent quelques dizaines d'agents qui se mobilisèrent, devant le bâtiment de la DG sis rue des Deux Communes , contre la Prime de Fonction et Résultats (PFR = prime individualisée, selon le « mérite »).
Trois ans plus tard, en mai 2012, 150 à 200 collègues se réappropriièrent le bâtiment pour dénoncer l'extension de la journée de carence aux indispositions, extension qui se traduisait par la disparition de ces dernières.
Là, ce jeudi 11 avril 2019, 400 à 500 douaniers se sont rendus en début de matinée au siège de leur direction générale**.** Ils venaient de tous les horizons de l'Île-de-France. Au sens le plus large du terme : depuis les Directions interrégionales d'Île-de-France (DI IdF) et de Paris-Aéroports (DIPA), jusqu'aux services à compétence nationale CID, DNRED et SNDJ, en passant par des agents de la DG elle-même.

Et, là encore, ils eurent à essuyer l'absence d'ouverture au dialogue de leurs cadres dirigeants. Aussi les agents ont décidé de franchir symboliquement les différentes barrières physiques qui se présentèrent à eux. D'abord la barrière séparant le patio de la rue, puis les portiques séparant le hall du cœur du bâtiment, afin d'aller interpeller directement le directeur général au 5ème étage.
M. Gintz était malheureusement absent ! Nous eûmes à ce titre plusieurs explications contradictoires ! D'abord qu'il était dans les locaux mais a décidé d'en partir lors du franchissement des portiques. Puis, plus prosaïquement, qu'il devait être au Sénat devant la Commission des Finances.
Seul M. Thillier, son adjoint, est venu se présenter aux agents. Avec des éléments de langage décevants, ne proposant rien de nouveau.

Devant l'effacement et l'immobilisme de leurs cadres dirigeants, lors de la Réunion Mensuelle d'Information Syndicale (RMIS) tenue dans la foulée à Orly, **les agents et nos organisations ont acté 2 axes de mobilisation :**

- la réappropriation de nos missions.
  C'est-à-dire la poursuite de contrôles douaniers authentiques, prenant le temps qu'il faut, autant que de besoin, en rotation entre les services pour ne pas s'exposer.
- un 2d moment fort interfrancilien, d'interpellation cette fois-ci directement du Politique, le jeudi 18 avril à Orly. Ce jour-là le Premier ministre Édouard Philippe se rendra sur place pour inaugurer le bâtiment de jonction entre les terminaux. Aux côtés des salariés dénonçant le projet de privatisation de Paris-Aéroports, nous réclamerons une réelle réhabilitation du Service Public. Une réelle considération envers les agents l'exerçant quotidiennement. De réelles négociations pour débloquer cette situation.

Nous invitons l'ensemble des agents des directions franciliennes à :

Effectuer tous les jours nos missions sans autocensure !

Se rendre le jeudi 18 avril à 9h30 à Orly 4 (ex Terminal Sud)
(Orlybus station Orly 4 ; T7 station Aéroport d'Orly ; ORLYVAL station Orly 4)

L'intersyndicale interfrancilienne CFDT – CFTC – CGT – SOLIDAIRES – UNSA – USD FO

Paris, le lundi 15 avril 2019

Communiqué Intersyndical ILE DE FRANCE

Bonjour à tous,

Le mouvement de grève des douaniers dure et nous ne sommes toujours pas entendus.
Depuis quelques jours, des policiers interviennent sur des dispositifs de contrôle des douaniers afin de les déloger, des 882 sont rédigés, des ordres de ne plus faire de LCF sont donnés.

En attendant, le DG explique que depuis plus de 10 jours, il n'y a plus de mouvement douanier.

De fait, afin de montrer que nous sommes toujours mobilisés et mécontents de nos conditions de travail, nous vous proposons de nous rassembler devant la

Direction Générale des Douanes à Montreuil, le Jeudi 11 avril à 8h30.

Ce rassemblement prouvera que nous sommes tous unis et mobilisés.
Venez nombreux !

L'intersyndicale Ile de France

Accessibilité :

11 Rue des Deux Communes, 93558 Montreuil
Métro 1 : Station Berault

Rer A : Station Vincennes

Communiqué Intersyndical DIPA

Bonjour à tous,

Le mouvement de grève des douaniers durent et nous ne sommes toujours pas entendus.
Depuis quelques jours, les policiers interviennent sur des dispositifs de contrôle des douaniers afin de les déloger.
A la DIPA, nous avons droit à la Police et à la GTA qui « se renseignent », lors de nos contrôles renforcés.
En attendant, le DG explique que depuis plus de 10 jours qu' il n'y a plus de mouvement douanier.

De fait, afin de montrer que nous sommes toujours mobilisés et mécontents de nos conditions de travail, nous vous proposons de nous rassembler devant la **Direction Générale des Douanes à Montreuil, le Jeudi 11 avril à 8h30.**
Ce rassemblement prouvera que nous sommes tous unis et mobilisés.
Venez nombreux !

L'intersyndicale DIPA

<u>Accessibilité :</u>
11 Rue des Deux Communes, 93558 Montreuil
Métro 1 : Station Berault
Rer A : Station Vincennes

Communiqué du 18 mars 2019

Les douaniers de Paris Aéroports sont mobilisés depuis le 7 mars pour la défense des conditions de travail et une véritable revalorisation des salaires à la hauteur des missions et de l'engagement quotidien des agents.
Les propositions ministérielles du 12 mars et de la Direction Générale du 14 mars ont été majoritairement rejetées par les agents, ces dernières n'étant clairement pas à la hauteur des revendications. Le Ministère et la Direction Générale souhaitent forcer les organisations syndicales à négocier dans une enveloppe budgétaire contrainte, alors que dans le même temps la Direction Générale dépense plusieurs millions pour doter les agents de téléphones portables. Nous rappelons aux collègues que cette dotation de matériel a été décidée unilatéralement par la Direction Générale, sans consultation des CT ou des CHSCT et qu'il n'existe toujours pas de doctrine d'emploi de ces appareils. La récupération de ces téléphones n'est d'ailleurs pas obligatoire, comme le stipule la note DIPA du 4 mars 2019. Une dotation collective aurait permis de réduire la facture par trois, ce qui aurait pu permettre d'abonder le régime indemnitaire des douaniers.

Ainsi, l'intersyndicale Paris Aéroports revendique comme l'intersyndicale nationale :

- L'augmentation de l'enveloppe ministérielle à hauteur de 25 millions d'euros
- Cette augmentation permet l'augmentation de l'ACF pour les AG/CO et l'IR pour les surv et permettrait une augmentation de 100 euros nets par agents
- Le paiement des heures de nuit pour les CO et les SU à hauteur de 7 euros pour toutes les catégories d'agents

L'intersyndicale de Paris Aéroports appelle les collègues :

- A maintenir et amplifier les actions qui ont débuté depuis le 7 mars à Roissy et Orly
- A participer massivement à la journée d'action et de grève du 19 mars

Il n'y a pas de petite ou grande action, chaque action compte !

LES REVENDICATIONS DE L'INTERSYNDICALE DOUANE de l'OCCITANIE

À l'instar de nos collègues des Hauts de France, nous, Intersyndicale douanière de l'Occitanie, portons les revendications suivantes :

➤ Augmentation du point d'indice avec indexation sur l'inflation et augmentation de la grille indiciaire ;

➤ Intégration totale des primes dans le calcul des droits à pension ;

➤ Augmentation de l'IR (Indemnité de risques) pour les SU de 74 à 120 points et pour l'ACF (Allocation complémentaire de fonctions) égalité de traitement CO et SU avec une augmentation généralisée de 50€ ;

➤ Augmentation pour l'ensemble des agents SU et CO des heures de nuit, de dimanche et de jour férié à 7,00 € brut ;

➤ Prise en charge par l'État, d'au moins 50% de la complémentaire santé ;

➤ Pour les services actifs SU et CO actuels et à venir, bonification pleine et entière (sans plancher, ni plafond) au prorata de toutes les années réellement effectuées en actif pour tous les agents concernés avec suppression des bornes d'âge ;

➤ Possibilité de cumuler les NBI (Nouvelle bonification indiciaire) ;

➤ Suppression de la journée de carence ;

➤ Revalorisation des chèques déjeuner ;

➤ Une meilleure prise en charge administrative des demandes de remboursement CHORUS, avec simplification de la procédure et une réévaluation du taux forfaitaires pour les repas ;

➤ Prise en compte des délais de route réels ;

➤ Prise en charge totale des frais de déplacement pour les concours ;

➤ Réinstauration de la cessation progressive d'activité ;

➤ Prime de départ à la retraite d'un mois de salaire ;

➤ Instauration d'un repos compensateur à hauteur de 25 % sur les heures de nuit effectuées ainsi que la reconnaissance du rôle du chauffeur en contrôle dynamique (responsabilité, fatigabilité...) ;

➤ En matière d'habillement : abondement du carnet à points, amélioration de la qualité des vêtements et réduction des délais de livraison et ouverture d'un carnet à certains OP/CO pour le matériel de visite ;

➤ Définir un maximum en pourcentage d'heures de nuit par mois ;

➤ Adapter le matériel douanier aux spécificités de chaque branche (ex : gilets pare balles floqués, vestes en dotation individuelle pour les OP/CO) ;

➤ Aménagement des locaux en totale concertation avec les agents (réfection des locaux, agrandissement et aménagement des locaux sociaux, des hangars de contrôle fonctionnels…) ;

➤ Garantie de stationnement pour l'ensemble des agents, avec places de parking réservées ;

➤ Suppression des indicateurs de performance ;

➤ Sur les mêmes résidences, respect du tableau interne de mutation ;

➤ Passage des agents de catégorie C en B, dès acquisition des critères statutaires pour la Liste d'Aptitude ;

➤ Formation professionnelle en présentiel et adaptée aux réalités du terrain: suppression du e-learning ;

➤ Application non restrictive de la note sur les AEA (autorisations exceptionnelles d'absence) ;

➤ Remettre les effectifs nécessaires à l'exercice de toutes nos missions douanières.

Stop à la remise en cause des missions douanières au nom de la fluidité des trafics
Maintien des missions comptables et du recouvrement à la DGDDI
Non au mépris d'une certaine hiérarchie vis-à-vis des agents.

CFDT-CGT-SOLIDAIRES-USD/FO-UNSA

TOUS CONCERNÉS !

Réunis ce matin en intersyndicale locale et suite à la consultation d'un maximum de collègues Normands, les représentants du personnel ont fait savoir à l'intersyndicale nationale que les douaniers Normands **rejetaient les propositions** du ministre jugées insuffisantes et se prononçaient pour la poursuite du mouvement.

D'ores et déjà, le mouvement continue de s'amplifier partout dans les Directions régionales. Le contexte actuel (Brexit) est la meilleure opportunité pour gagner sur l'ensemble de nos revendications et reconquérir nos droits sociaux rognés depuis des années.

Des réunions et des tournées intersyndicales seront organisées en Normandie afin de débattre avec tous les agents des actions à mener.

D'ores et déjà nous appelons tous les agents à débattre de leurs revendications et à nous les faire remonter **jusqu'au 20 mars** par tous moyens (adresses courriel des syndicats, RMIS, représentants syndicaux locaux) afin d'élaborer un cahier revendicatif local.

Nous rappelons la tenue de la RMIS cet après-midi à la salle de conférence du bureau central du Havre à partir de 14 heures.

OP/CO, AG, SURV …
Nous sommes tous concernés !

CGT : snad-cgt-le-havre@douane.finances.gouv.fr
CFDT : cfdt-le-havre@douane.finances.gouv.fr
Solidaires : normandie@solidaires-douanes.org
UNSA : unsa-rouen@douane.finances.gouv.fr
SNCD FO : sncd-le-havre@douane.finances.gouv.fr

CFDT – CGT – SOLIDAIRES – UNSA – USD/FO

La RMIS s'est déroulée en présence de très nombreux agents des 2 branches.
A l'issue d'un débat de près de 3 heures, il a été décidé :
- de refuser unanimement les propositions du ministre, ne répondant pas aux revendications des personnels.
- d'engager le plus rapidement possible des actions d'expression du mécontentement dans la Direction Interrégionale de Normandie, actions impliquant les 2 branches opérations commerciales et surveillance.

Deux actions concrètes ont été votées :
- Lundi 18 mars : début des ***contrôles pédagogiques renforcés*** dans les services opérations commerciales du Havre.
- Mardi 19 mars : en parallèle du mouvement interprofessionnel « Fonction Publique », nous vous donnons ***rendez-vous à 7H30 au bureau central*** pour une action spécifique à la Douane.

Partout, les actions continuent de s'amplifier.

La Normandie doit prendre toute sa part dans le mouvement national.

OP/CO, AG, SURV, tous grades confondus, du chef de service à l'agent de constatation, nous sommes tous concernés !

COMMUNIQUE DE L'INTERSYNDICALE LYONNAISE

EN LUTTE, TOUS ENSEMBLE !

Le mouvement national démarré le 4 mars dans les Hauts-de-France a gagné toutes les directions. Notre DI n'est pas en reste avec de fortes perturbations à la frontière suisse, dans les aéroports de Saint-Exupéry, Chambéry et Grenoble.

Cette mobilisation doit s'intensifier dans tous les services qu'ils soient OPCO/AG ou SURV

Ce n'est pas qu'une grève "Brexit" !

Ce mouvement souhaite faire aboutir des revendications qui concernent **TOUS LES AGENTS DES DOUANES.**

Depuis des années nous ne sommes ni entendus ni écoutés. Nos missions sont remises en cause, voire supprimées ou transférées.

Quand on parle de **reconnaissance professionnelle**, le cabinet du ministre nous répond défilé sur les Champs-Élysées le 14 juillet…

Pour le **pouvoir d'achat**, c'est l'érosion perpétuelle depuis des années : hausse de la CSG mal compensée, prime annuelle de résultat supprimée, mesures PPCR reportées, gel du point d'indice prolongé, prime de risque non revalorisée, jour de carence rétabli, des heures de nuit majorées misérablement, une ACF qui stagne.

Parallèlement, nos dirigeants continuent leur œuvre de destruction massive de notre administration et de la Fonction Publique en général : attaques sur le statut, dynamitage des instances paritaires, mise en place de la rémunération au mérite…

UNISSONS-NOUS DANS LA LUTTE :

L'HEURE N'EST PLUS A LA DISCUSSION, MAIS A L'ACTION

Communiqué

Roissy, le 7 mars 2019

Les douaniers de l'intersyndicale douanière de Calais et de Dunkerque ont lancé un mouvement national de protestations depuis la nuit de dimanche 3 mars 2019.

Suite à une large consultation de tous les douaniers de cette Direction Régionale (DR), ils ont établi une large liste de revendications : augmentation de l'Allocation Complémentaire de Fonction (ACF), de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT), de l'indemnité de risque, des heures de nuit pour les CO et les SU, l'abrogation de la journée de carence, la prise en charge d'au moins 50% de la cotisation de mutuelle, une prime Brexit, etc.

Ces revendications sont celles de tous les douaniers.
Nous les portons depuis des mois dans les instances et n'avons eu que du mépris pour seule réponse.
Nous nous sommes adaptés à chaque réforme, souvent dans la douleur, sans jamais aucune reconnaissance, maintenant ça suffit !

Le Gouvernement Français, par la voix de ses représentants, a refusé les revendications portées par nos collègues des Hauts-de-France !
Le mardi 5 mars , le Directeur général s'est déplacé dans le Nord, pour tenter d'éteindre l'incendie, pensant que ce mouvement était juste local...
Il n'avait rien à proposer à l'intersyndicale bien entendu.
Les collègues n'ont rien cédé, et c'est le ministre que les organisations syndicales veulent voir pour négocier. Une première audience aura lieu mardi 12 mars.

Des collègues de la Gare du Nord à Paris, de Marignane, du Perthus ont rejoint le mouvement. Avec un grand succès.
Il ne faut pas laisser nos collègues lutter seuls. Les plate-formes de Roissy/Le Bourget et d'Orly doivent se mettre en mouvement, il faut amplifier notre action pour peser lors de l'audience qui aura lieu avec le Ministre. L'amplifier en surveillance, comme dans la branche OP/CO -AG

C'est pourquoi nous, l'intersyndicale douanière de Paris-Aéroports (Roissy, Orly et Le Bourget), appelons tous les douaniers des brigades de terre, de l'air, des fonctions supports et des opérations commerciales, où qu'ils se trouvent sur le territoire douanier de la DIPA, à se mettre en rapport avec leurs représentants afin d'apporter leur concours en soutien à cette initiative qui nous concerne tous : tous corps et tous grades confondus !

Nous appelons tous nos collègues **à commencer le mouvement** là où ils seront et comme ils pourront. La lutte est gagnable car des forces et des ressources immenses n'ont pas encore donné.

Que ce soit par la grève* ou l'application stricte et résolue des lois et règlements nous avons les moyens de faire entendre nos revendications !

**préavis de grève déposé du 8 mars jusqu'au 1er avril*

LES REVENDICATIONS DE L'INTERSYNDICALE DOUANE PARIS AÉROPORTS

Inspirés par nos collègues, nous, l'intersyndicale douanière de Paris-Aéroports (Roissy, Orly et Le Bourget) portons les revendications suivantes :

- Augmentation pour l'ensemble des agents SU et CO des heures de nuit, de dimanche et de jour férié à 7,00 € brut, augmentation du point d'indice avec indexation sur l'inflation et augmentation de la grille indiciaire
- Respect de la comptabilisation en heures de nuit des prolongations de service de nuit
- Suppression de la journée de carence
- Prise en charge par l'État, d'au moins 50% de la complémentaire santé
- Intégration totale des primes dans le calcul des droits à pension
- Augmentation de l'IRTI (Indemnité de risques à taux inversé) pour les SU et de l'ACF (Allocation complémentaire de fonctions) pour les AG/CO
- Pour les services actifs SU et CO actuels et à venir, bonification pleine et entière (sans plancher, ni plafond) au prorata de toutes les années réellement effectuées en actif pour tous les agents concernés avec suppression des bornes d'âge
- Pour les SU, en matière d'habillement : abondement du carnet à points, amélioration de la qualité des vêtements et réduction des délais de livraison
- En surveillance, rétablissement des heures de sport
- Passage des agents de catégorie C en B, dès acquisition des critères statutaires pour la Liste d'Aptitude
- Formation professionnelle en présentiel et adaptée aux réalités du terrain: suppression du e-learning
- Instauration d'un repos compensateur à hauteur de 25 % sur les heures de nuit effectuées
- Pour les SU, définir un maximum en pourcentage d'heures de nuit par mois
- Application non restrictive de la note sur les AEA (autorisations exceptionnelles d'absence)
- Revalorisation des chèques déjeuner
- La comptabilisation automatique de l'heure de repas non prise, avec indemnisation forfaitaire du repas à 15,25 euros
- Une meilleure prise en charge administrative des demandes de remboursement CHORUS, avec simplification de la procédure.
- Maintien des missions comptables et du recouvrement à la DGDDI
- Aménagement des locaux en totale concertation avec les agents (réfection des locaux, agrandissement et aménagement des locaux sociaux, des hangars de contrôle fonctionnels...)
- Prime de départ à la retraite d'un mois de salaire
- Possibilité de cumuler les NBI (Nouvelle bonification indiciaire)
- Prise en charge totale des frais de déplacement pour les concours
- Le quart d'heure chauffeur attribué à l'ensemble des brigades
- Prise en compte des délais de route réels
- Une garantie de stationnement pour l'ensemble des agents, avec places de parking réservées
- Réinstauration de la cessation progressive d'activité
- Suppression des indicateurs de performance
- Sur les mêmes résidences, respect du tableau interne de mutation
- Stop à la remise en cause des missions douanières au nom de la fluidité des trafics
- Non au mépris d'une certaine hiérarchie vis-à-vis des agents.
- Adapter le matériel douanier aux spécificités de Roissy/Le Bourget/Orly (ex : gilets pare balles floqués, vestes en dotation individuelle pour les OP/CO)

LES SECTIONS DE L'INTERSYNDICALE DOUANE PARIS AÉROPORTS
CFDT – CGT – SOLIDAIRES – UNSA – USD FO

Paris, le 7 mars 2019,

Depuis mercredi matin 6 mars, les agents de la BSITM en gare du Nord ont décidé de procéder à une application stricte de leur mission de contrôle de sûreté au départ des trains à destination de Londres. Ils s'inscrivent ainsi pleinement dans la démarche nationale commencée lundi 4 mars.

À cette heure, des contrôles renforcés ont été réalisés par les douaniers à Calais, Dunkerque, Béziers, Paris et sur la Direction Régionale de Marseille.

Par ailleurs, des intersyndicales se réunissent ce matin partout sur le territoire pour se rallier à cette dynamique.

L'impréparation de la Direction Générale quant aux conséquences prévisibles de longue date du BREXIT, au sujet desquelles nos organisations syndicales l'avaient alerté à maintes reprises (cf nos publications depuis… 2 ans !!!) est désormais évidente et coupable.

Plus grave, cette impréparation se répercute à présent sur les agents des Douanes, en charge du travail de terrain, sur lesquels la Direction fera en plus peser la réussite politique de ce BREXIT qu'elle a été incapable d'anticiper en y associant les agents.

Les agents des Douanes, s'ils souhaitent prendre toute leur part à cet évènement douanier majeur, ont légitimement besoin, dès maintenant, de renforts en effectifs réellement adaptés, de moyens matériels & immobiliers décents (cf le rapport d'enquête sur les anomalies inqualifiables à la BSITM).
A présent, la réussite du BREXIT repose exclusivement sur l'implication de tous les agents des Douanes : à cette fin, il est donc aussi évident qu'une juste rétribution de leur traitement doit être actée. Après des années de gel du point d'indice et donc d'une perte de leur pouvoir d'achat, cette revalorisation est plus que jamais urgente et nécessaire.
Enfin, en Île-de-France, eu égard au coût de la vie devenu insoutenable, des mesures particulières doivent être proposées, avec l'ouverture de négociations locales spécifiques.

Toutes ces mesures et dispositifs existent dans d'autres administrations : c'est donc parfaitement réalisable ! Les douaniers, que l'État mobilise tous azimuts, ne doivent pas être les oubliés de la République !

Cet appel a été solennellement lancé par l'intersyndicale nationale aux responsables : à cette fin une entrevue a été officiellement demandée au ministre, dans les plus brefs délais.

Face à un directeur général, qui a officiellement reconnu son incompétence pour donner satisfaction aux légitimes revendications des agents, la parole est au ministre !

Nous appelons donc les collègues à poursuivre leur travail de manière déterminée !
Nos revendications sont légitimes et justes, il faut que le pouvoir nous entende !

L'intersyndicale des Douanes de BRETAGNE
CFDT CGT FO SOLIDAIRES UNSA

- **DENONCE** l'impréparation de l'État Français face à un défi majeur pour l'Union Européenne : le BREXIT, sortie de la Grande Bretagne du Marché Commun.

Depuis 25 ans, notre administration, la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, subit un plan social qui ne dit pas son nom : baisse continue des moyens et des effectifs.
6000 emplois supprimés soit une moyenne de 240 par an. Les agents des DOUANES exercent déjà leurs fonctions dans des conditions difficiles, sous pression continue.

Gouverner c'est prévoir or, depuis 3 ans rien n'a été fait pour anticiper le BREXIT par un recrutement de nouveaux douaniers à la hauteur des enjeux. Notre administration en est réduite à proposer en catastrophe, à deux semaines de l'échéance, des détachements temporaires à des volontaires exerçant dans des services non frontaliers.
Conséquence : on s'achemine vers des contrôles au rabais, allégés, avec les risques que cela induit : contrebande d'armes, de cigarettes, de produits stupéfiants, de contrefaçons, évasion de capitaux, importation de produits sensibles ne répondant pas aux normes européennes tels que médicaments, jouets, agroalimentaire.

Pour ce qui concerne la BRETAGNE , les ports de ROSCOFF et ST MALO seront plus particulièrement touchés mais le BREXIT n'impactera pas que les services frontaliers ou les aéroports : l'ensemble des sites douaniers devra faire face à une explosion de leurs charges de travail, que ce soit BREST, QUIMPER, ST BRIEUC, RENNES et LORIENT.

L'implantation prévue d'un Bureau des Douanes en charge du dédouanement des marchandises sur le port de ROSCOFF a été abandonnée à quelques semaines du BREXIT sans augmentation des effectifs du Bureau de BREST qui sera principalement impacté par l'augmentation des formalités.

Le manque d'effectif sera, bien sur, source de gêne voire de blocage pour les opérateurs économiques (exemple : retards aux embarquements et débarquements des ferries, retard dans les formalités d'import ou d'export) et pour les voyageurs (formalités renforcées puisque passage de statut européen à statut pays tiers) empruntant les ports (ferries , paquebots et plaisance) et les aéroports principaux ou secondaires.

- **RECLAME** un abondement important et immédiat des effectifs sur l'ensemble des sites douaniers et l'adaptation des infrastructures aux nouvelles contraintes.
Pour exemple l'effectif prévu (passage de 28 à 34 agents) pour la brigade de ROSCOFF ne permettra pas d'assurer le contrôle et les formalités lors des embarquements et débarquements des ferries, la Brittany Ferries ayant annoncé un doublement des rotations journalières avec la Grande Bretagne pour cause de BREXIT.
Les aménagements actuels des locaux (prévus pour 14 personnes) et des aires de stationnement ne permettront en aucun cas d'absorber l'importance des nouveaux flux.

- **EXIGE** la reconnaissance de la qualité du travail fourni par la revalorisation du taux horaire des heures de nuit, dimanche et jours fériés , de la prime de risque pour les brigades de surveillance et de l'allocation de fonction des agents de la branche opérations commerciales et l'attribution d'une prime BREXIT .

Les douaniers bretons restent mobilisés et vigilants sur la suite donnée à ces revendications

ROSCOFF le 07 mars 2019

Info Express

Audience avec le Directeur Général

A la demande du Directeur Général, une délégation a été reçue à Lille au siège de l'Interrégion.
Après une heure de débat nous avons quitté la salle, le DG n'étant pas en mesure de faire des propositions concrètes.
Rien sur les heures de nuit, rien sur le régime indemnitaire.
Il a rappelé qu'une partie des revendications sur la retraite, le point d'indice ou la prévoyance n'était pas de sa compétence.
Pour autant sur les sujets qui sont de sa compétence, heures de nuit, pénibilité, ACF … rien de concret.

L'administration ne voulant pas négocier avec un « pistolet sur la tempe », sous-entendu il faut arrêter les blocages avant de pouvoir espérer obtenir quelques avancées de l'état pour les douaniers.

Cette Réunion n'était qu'un contre-feu. L'impasse est totale.